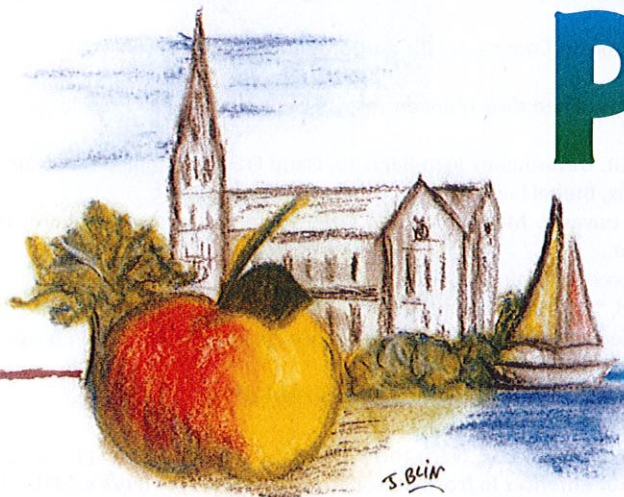


# PLEUDIHEN



Village

19/02/2016 n°1836

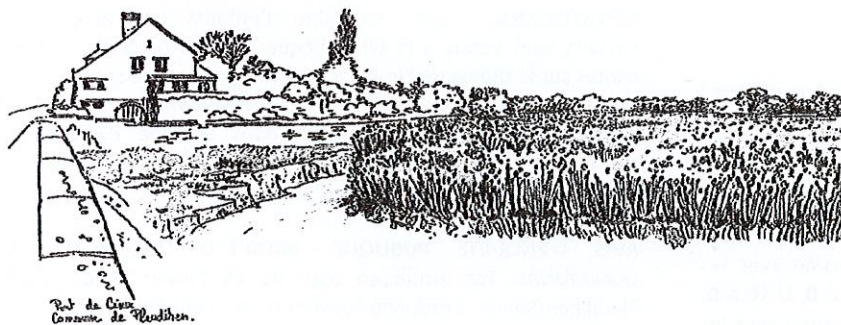
[www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)

## LA ROSELIERE DU PONT DE CIEUX

Lors de la séance du 14 janvier 2016, le Conseil Municipal a étudié le projet de restauration de zones humides du contrat territorial concernant la roselière du Pont de Cieux. Située à l'entrée du Bourg, c'est en effet un site unique en Rance par sa taille. Située en zone Natura 2000, une partie est en site classé. Depuis des années, elle est dégradée du fait de son atterrissement avec un risque de disparition (envahissement par les saules...) Le dossier présenté par Monsieur Antonin CHAPON, technicien des milieux aquatiques-zones humides de CŒUR Emeraude propose des esquisses montrant l'état actuel et ce que pourrait être la roselière après travaux. Comme il s'agit d'une propriété privée, l'accord des propriétaires doit être recueilli avant d'envisager les travaux qui pourraient se dérouler sur plusieurs années. L'estimation des travaux de la Roselière se chiffre entre 45 000 et 60 000 €. Ce coût serait subventionné à hauteur de 80% par l'agence de l'eau, le conseil régional et le conseil départemental et 20 % par Dinan Communauté et n'entraîne pas de participation financière de la commune

Pierre Chouin,  
Conseiller délégué à l'environnement

Avant :



Après :



## CENTRE CULTUREL

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	9h30-12h	
Samedi	9h30-12h30	

EXPOSITION photographique : « Enfants du monde » - M. et Mme BOSSUET, jusqu'au 26 février. « Du Mali à l'Inde, de l'Ethiopie au Laos en passant par l'Indonésie (Aceh) et la Corée du Nord, dans ces pays, les enfants ont une vie bien différente de nos enfants. Venez découvrir des moments dans la vie d'un enfant dans différentes cultures. » Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Entrée Libre.

## Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)  
Médecin : 15  
Pharmacie : 3237  
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80  
Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75  
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64  
Conciliateur de justice : permanence le jeudi 3 mars, de 14h à 16h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

## MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : **mardi 23 février**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

L'association Rance Jeunesse Animation de Pleudihen recrute pour son accueil de loisirs (du 6 au 29 juillet) des animateurs et animatrices. Candidatures manuscrites, accompagnées d'un C.V., d'une photo, et des photocopies des différents diplômes à adresser le plus rapidement possible à : Madame Dufeil, Présidente de l'association R.J.A. - 8 Rue de la Fosse Even - 22690 Pleudihen sur Rance.



# La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

Extrait du Compte-rendu du Conseil Municipal en date 20 février

1916.

"Le 20 février 1916 à 9 heures du matin, le Conseil municipal de la Commune de Pleudihen s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Pommeret François, Maire.

Etaient présents: Messieurs Pommeret François, Maire, Chevestrier Mathurin, adjoint, Desbrousses Jean-Baptiste, Flaud François, Pépin Jean, Noury Pierre, Deleusme Alfred, Lorre Jean, Exbource François, Hulaud François, Brouard Félix, Brebel Eugène.

Les membres présents formant la majorité, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Monsieur Alfred Deleusme est nommé secrétaire. Le Conseil municipal procède à l'étude de plusieurs sujets généraux et de la vie courante.

Même séance : Monsieur le docteur Haquin réclame 50 francs à Madame Veuve xxxxxxx, de Cains, pour un accouchement. Cette femme n'étant pas dans la possibilité de payer une somme aussi forte en raison de la mort de son mari, "tombé au champ d'honneur", le Conseil municipal décide de lui venir en aide pour une somme de vingt-cinq francs à prendre sur les fonds des dépenses imprévues. Fin de séance. Signatures de l'ensemble des membres du Conseil municipal présents.

\*\*\*\*\*

Extrait du numéro "Hors-série" du quotidien OUEST-FRANCE en date de décembre 2013.

"Dans l'enfer de VERDUN"

\*\*\*\*\*

"Le 21 février 1916, les Allemands lancent une attaque surprise à Verdun, dans la Meuse. Cette place forte est peu défendue car les Français la croient imprenable grâce à ses fortifications. Les Allemands ont choisi cette zone pour enfoncer le front français. Avant d'envoyer leurs soldats, ils font pleuvoir un déluge de bombes sur la ville. Un million d'obus sont tirés durant la 1ère journée! La puissance de feu est telle qu'une des collines entourant Verdun, la côte 304 perd 7 mètres de hauteur. Armés de lance-flammes et de fusils, les Allemands se lancent à l'assaut des lignes françaises. Ils progressent et prennent le fort de Douaumont, à 5 km au nord-est de Verdun, l'une des principales défenses de la ville.

Le 25 février, le maréchal Joffre nomme le général Pétain au commandement des forces françaises à Verdun. Celui-ci réorganise la défense et fait réarmer les forts, avec des canons venus d'autres zones de combats. Pétain établit aussi un système de relève des soldats au front. C'est "le tourniquet": 2 jours de repos pour 4 jours de combat. Enfin, il fait venir davantage d'hommes et de munitions.

7 "poilus" sur 10 qui se battent en 1916 passent par Verdun. Durant des mois, des combats très violents se succèdent. Les hommes se lancent à l'assaut. 50 millions d'obus sont tirés en 10 mois. Dans les deux camps, les soldats sont mis en pièce par des grenades, gazés, brûlés au lance-flammes. Chaque mètre de terrain est gagné au prix de milliers de vies. Le village de Fleury-devant-Douaumont est pris et repris 16 fois! Début juillet, les Alliés ouvrent un autre front dans la Somme. Les Allemands doivent dégarnir leurs troupes à Verdun pour envoyer du renfort sur cette nouvelle zone de combats.

Les Français en profitent pour attaquer. Fin octobre, ils reprennent le fort de Douaumont. Mi-décembre, l'ennemi est repoussé jusqu'à son point de départ. Après 300 jours de combats cette victoire marque un tournant dans la guerre. Mais au prix de 700 000 morts dans les deux camps, c'est l'une des plus sanglantes batailles de la guerre, surnommée "l'enfer de Verdun."

\*\*\*\*\*

• Quelques points particuliers:

- Durant cette bataille, une route aménagée entre Verdun et Bar-le-Duc pour acheminer les renforts est appelée "la voie sacrée". 90 000 hommes et 50 000 tonnes de matériel y passent chaque semaine.

- 9 villages détruits par la bataille de Verdun ont été conservés en l'état: Beaumont, Bezonvaux, Cumières, Douaumont, Fleury, Haumont, Louvemont, Ornes, Vaux. On les appelle "les villages fantômes".

Le comité de rédaction: I. Malabeux et J. Reungoat.

## AS PETANQUE – COUPE de FRANCE

Le club jouera son 1/16<sup>ème</sup> de Finale à Orléans, le samedi 20 février à 14h. Le tirage aura lieu sur place en présence d'un représentant de la Fédération. La poule se compose de l'équipe de Montier-en-Der (52), Pont-de-Vaux (01) et Hyères JBH (83). Le vainqueur de la poule participera à la finale nationale les 18/19/20 mars à CHEMILLE EN ANJOU (49).

## STADE PLEUDIHENNAIS

• Vendredi 19 Février - Championnat Foot LOISIR. 30 Ans et Plus : Pas de match officiel.

• Samedi 20 Février - Championnat Jeunes de LIGUE. (Vacances scolaires). U 15 A (PH) : Possibilité de match amical. Championnats jeunes de DISTRICT. (Vacances scolaires). U 18 A (D1), U 17 B (D2), U 15 B (à 8) : Possibilité de match amical. Foot à 8 de DISTRICT. (Vacances scolaires). U 13 A, U 12/13 B, U 12 A : Voir le programme avec les encadrants. Ecole de Football. (Vacances scolaires). U 11 A-B, U 10 A-B, U 9 A-B-C-D, U 8 A-B-C-D, U 6/7 A-B-C-D : Voir le programme avec les encadrants.

• Dimanche 21 Février - Championnat SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 14. Seniors A (DRH) se déplacent au CS BETTON 1, à 15h30. Seniors B (D1) reçoivent le FC PLELAN VILDE 2, à 15h30. Terrain synthétique. Seniors C (D3) reçoivent l'AS BOBITAL 2, à 13h30. Terrain synthétique. Seniors C (D4) se déplacent à l'AS Le HINGLE 2, à 13h30.

SOCIETE DE CHASSE PLEUDIHEN – Samedi 27/02 à 20h : repas des chasseurs, sociétaires, actionnaires, sympathisants de la commune peuvent y participer. Réservation obligatoire auprès des membres du bureau ou auprès du président 02.96.88.21.71 ; 06.74.10.18.49 avant le 23 février.

## COMITE des FETES et CULTURE

Le Comité des Fêtes et Culture vous propose une soirée de divertissement «Plus Près de Vous» avec Asti EVEN le SAMEDI 5 MARS 2016 à 20 h 30 à la salle des fêtes. Entrée : adulte 15 €. Réservation au bar Le Breizh, aux Galettes Bertel, auprès des membres du bureau, par

AMICALE LAIQUE – SAMEDI 12 MARS, à 20h : traditionnelle soirée CHOUCRUTE, à la salle des fêtes de Pleudihen. Au menu : apéritif, choucroute garnie, salade-fromage, dessert, boisson comprise. Animation Dominique MOISAN et son orchestre. Grande piste de danse. Réservation au 02.96.83.32.31 (Monique) ou 02.96.83.32.05 (Ptit Loyuis).

BIBLIOTHEQUE – une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents sont venus à la bibliothèque, samedi 6 février, écouter deux contes sur le thème de l'Inde : « Il était une fois, une souris », de Marcia Brown, et « Sous le grand banian », de Jean-Claude Mourlevat. Les enfants se sont ensuite rendus dans la salle d'exposition pour rencontrer Alina et Jérôme BOSSUET et ainsi découvrir des moments dans la vie des enfants d'Asie et d'Afrique.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - PROJET DE CESSIION D'UN CHEMIN COMMUNAL. Par arrêté en date du 25 Janvier 2016, le Maire de Pleudihen/Rance a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la cession d'un chemin communal, d'une surface d'environ 150 m2, situé au VAL HERVELIN, entre les parcelles 497, 498, 512, 513 et 514, et transfert du domaine public communal au domaine privé communal. A cet effet, M. René BEREST, a été désigné comme Commissaire Enquêteur. L'enquête publique se déroulera à la mairie de Pleudihen/Rance, du 15 FEVRIER au 29 FEVRIER 2016 inclus. Aux jours et horaires habituels d'ouverture. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les MARDIS 16 FEVRIER et 23 FEVRIER 2016, de 15h à 16h. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cette fin. Elles pourront également être adressées, avant la clôture de l'enquête, par écrit au commissaire enquêteur à la mairie. A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL – Prochaine séance le JEUDI 3 MARS à 20h30 – salle d'honneur de la mairie.